



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 25 septembre 2012

Séance du lundi 24 septembre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 2 juillet, **Marianne Bastid-Bruguière**, président de l'Académie, a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Jean-Robert Pitte a fait hommage à l'Académie de *L'art du Cognac*, ouvrage établi sous sa direction et qu'il a préfacé (Paris, Éditions France Livres & Médias, Collection Patrimoines de France, présenté par Canal Académie, 2012, 213 pages).

Raymond Boudon a fait hommage à l'Académie de deux de ses ouvrages : *Croire et savoir – Penser le politique, le moral et le religieux* (Paris, PUF, Collection Quadrige, 2012, 319 pages) et la 13^e édition, mise à jour, de *Les méthodes en sociologie* écrit en collaboration avec Renaud Fillieule (Paris, PUF, *Que sais-je ?*, 2012, 127 pages)

Le président a ensuite passé la parole à **Michel Boivin**, chargé de recherche au CNRS, qui a fait une communication intitulée « *l'Islam dans le Pakistan d'aujourd'hui* ».

Lors de son évocation de la genèse du Pakistan, l'orateur a indiqué qu'il fallait voir dans les spoliations des élites musulmanes par le colonisateur britannique la source du nationalisme musulman qui se manifesta à la fin du XIX^e siècle. Néanmoins, tous les musulmans indiens ne se rallièrent pas aussitôt à l'idée d'une nation musulmane. Le parti du Congrès eut du reste un président musulman.

Michel Boivin s'est ensuite employé à souligner une différence fondamentale entre l'État indien et l'État pakistanais depuis la partition de 1947 : démocratie continue d'un côté, alternance d'épisodes de démocratie et de dictature de l'autre. Pour en déterminer la cause, il a insisté sur le fait que les premiers dirigeants du Pakistan, au moment de sa création n'avaient nullement à l'esprit qu'ils pourraient créer un État islamique. Sans compétence religieuse quelconque, ces responsables politiques se sont tournés vers des Ulémas pour savoir si le nouvel État devait être un État musulman ou un État pour les musulmans. Mais en raison de la grande diversité de l'islam et des courants de pensée, aucune réponse claire n'a pu être obtenue, ce qui s'est reflété dans la Constitution, dont la première version promulguée en 1956 a été suivie de deux autres, la dernière datant de 1973.

L'absence de monolithisme de l'islam au Pakistan est illustré par la simple démographie : les sunnites représenteraient 70% de la population musulmane du Pakistan. Les chiites, répartis entre duodécimains et ismaéliens, représenteraient 20%, tout en jouant un rôle économique majeur, sans commune mesure avec leur importance démographique. Les 10% restant seraient constitués de courants de l'islam spécifiques au Pakistan. Michel Boivin a également évoqué la présence de quelques millions de chrétiens et d'hindous, dont l'importance démographique est sans doute minimisée dans les statistiques officielles.

À l'issue de sa communication, **Michel Boivin** a répondu aux questions que lui ont posées **François d'Orcival**, **Jean-David Levitte**, **Michel Pébereau**, **Georges-Henri Soutou**, **Christian Poncelet** et **Marianne Bastid-Bruguière**.

Agenda

Lundi 1^{er} octobre

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Thierry SANJUAN**, professeur à l'université Paris 1 : « *Diasporas chinoise et indienne* ».

Lundi 8 octobre

-15h : **François BOURGUIGNON**, directeur de l'École d'économie de Paris : « *Mondialisation et inégalité* ».

- Comité secret

-18h : Remise des Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise.

Lundi 15 octobre

-9h : Entretiens académiques « *États en faillite ? Dettes souveraines et défaillance des États* », présentés par **Gilbert GUILLAUME** (section Législation, droit public et jurisprudence).

-15h : **Gilles DORRONSORO**, professeur à l'université Paris 1 : « *Les tentations ottomanes de la Turquie* ».

Lundi 22 octobre

-9h15 : Entretiens académiques « *L'industrie manufacturière en France* », présentés par **Yvon GATTAZ** (section Économie politique, statistique et finances).

-15h : **Yvon GATTAZ** et **Bertrand COLLOMB** : synthèse des Entretiens de la matinée.

Mardi 23 octobre

Séance de rentrée des Cinq Académies sur le thème de « *La transparence* ».

Lundi 29 octobre

-15h : **Sebastian VEG**, directeur du Centre français d'études chinoises à Hong Kong : « *Le questionnement du monde littéraire chinois d'aujourd'hui* ».

Dans la presse

- **Jacques de Larosière** et **Philippe Aghion** : « Les objectifs budgétaires doivent aussi tenir compte de la conjoncture », dans *Le Monde* du samedi 18 août. Extrait : « *Nous proposons que les objectifs de déficits publics soient fixés en termes "structurels", autrement dit qu'ils soient ajustés pour tenir compte des aléas de la conjoncture. Le calcul du montant maximum de déficits structurels autorisés chaque année pour chaque pays compte tenu de la différence entre sa croissance courante et sa croissance potentielle serait effectué par un panel d'économistes indépendants, eux-mêmes choisis et nommés par la Commission européenne. En effet, plus la croissance économique d'un pays se situe au-dessous de sa croissance potentielle, plus la détérioration de ses finances publiques s'accroît, et par conséquent plus il est important de ne pas détériorer davantage la croissance et l'emploi en maintenant des objectifs budgétaires inflexibles, c'est-à-dire qui ne tiennent pas compte du cycle économique.* »

- **Yvon Gattaz** : « Prince, pense aux ETI, c'est l'airain de ton glaive », dans le numéro 23 d'*ASMEP-ETI Actualités*. Extrait : « *Les ETI ne sont pas, comme me pensent certains, une catégorie de transition entre small et big, mais au contraire une catégorie stable, représentant la taille adulte de l'entreprise de croissance qui a réussi. La pérennité bien connue des entreprises patrimoniales françaises n'a été compromise que par l'intrusion d'une fiscalité confiscatoire interdisant les transmissions pendant près de vingt ans, ce qui explique en partie la forte diminution du nombre de nos ETI. [...] Les ETI sont la catégorie la plus industrielle des quatre catégories d'entreprises françaises (TPE, PME, ETI, GE). Or, la désindustrialisation actuelle de la France est incontestée alors que la seule industrie représente 80% de nos exportations et 85% de notre R&D. Sa part dans le PIB a baissé de 30% en 12 ans (contre 13% pour la zone euro) et nos emplois industriels, pendant la même période, ont baissé de 20% (contre 14% pour l'Europe). La France sera-t-elle condamnée à devenir un simple pays touristique ou pourra-t-elle réagir, grâce, en partie, à ses ETI ?* »

- « Contre le bourdon, lisez **Boudon** », article de Sébastien Le Fol dans *Le Figaro* du samedi 8 septembre. Extrait : « *Nul n'est prophète en son pays. Raymond Boudon en sait quelque chose. Voici un sociologue français dont les travaux sur l'origine des idées reçues et le relativisme, entre autres, font autorité dans le monde entier, mais qui demeure presque inconnu de ses compatriotes. Il faut dire que Boudon a tout contre lui. Il conçoit sa discipline comme une science et non comme un laboratoire à fabriquer des mots d'ordre et des anathèmes pour les plateaux télé. Il n'a succombé à aucun des "ismes" dont raffolent nos intellectuels : marxisme, structuralisme, culturalisme... Héritier de Tocqueville et de Weber, il s'inscrit dans la grande tradition de la pensée libérale. Autant dire que c'est le diable incarné. En France, mieux valait avoir tort avec Bourdieu que raison avec Boudon.* »

- Interview de **Thierry de Montbrial** dans *L'Orient-Le Jour* du lundi 10 septembre, sous le titre : « Désaccord fondamental entre Russes et Occidentaux sur la manière de traiter avec les islamistes ». Extrait : « *La question de la solubilité de la démocratie dans l'islam n'est qu'une autre manière de poser la question du temps. À court terme, la réponse est bien sûr négative. Rappelons que la chrétienté, il n'y a pas si longtemps, n'était pas très soluble dans la démocratie. Aujourd'hui, les Frères musulmans ou les islamistes sont sortis majoritaires des élections organisées récemment. Dans mes différents voyages en terre arabe, en particulier en Égypte, j'ai toujours été frappé en discutant avec les islamistes par l'inexistence de la notion de laïcité. Le concept n'a pas de sens pour eux, et c'est le principe de la charia qui prévaut. À partir du moment où les distinctions fondamentales des traditions démocratiques ne sont pas faites, il y a effectivement un problème. [...] En tout cas, après la période de réjouissance, les gens veulent du pain, des emplois et de l'éducation pour leurs enfants. Si les nouveaux gouvernements apparaissent incapables de répondre à ces demandes, il y a un risque qu'ils deviennent eux-mêmes autoritaires pour garder le pouvoir, et on repartira vers une nouvelle phase d'échecs et de désillusions.* »

En bref

- **Yvon Gattaz** présidera, le jeudi 27 septembre à Paris, le Forum « *Pérennité et compétitivité des ETI* », dont **Fleur Pellerin**, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique assurera la conclusion.

- **Mireille Delmas-Marty** présidera, du 11 au 14 octobre, la 23^e édition du Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges, dont le thème est cette année : « Les facettes du paysage : nature, culture, économie ». Le Festival de géographie est organisé par l'Association pour le développement du Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges que préside **Jean-Robert Pitte**.

- **Pierre Delvolvé** a ouvert et présidé la première séance d'un colloque tenu à l'Université de Toulouse-Capitole les 20 et 21 septembre sur « les sociétés publiques locales ».